



Mener un projet théâtre avec sa classe dans le cadre de TPA

L'enseignant ou l'enseignante porte le projet mené avec la classe toute l'année, garantissant le lien avec les apprentissages.

• Partenariat avec un ou une artiste

Financement de 8 heures dans l'année pour les nouveaux ou nouvelles adhérentes, à répartir en fonction des besoins.

L'apport artistique de l'artiste s'inscrit dans le projet pédagogique de l'enseignant·e. Il est essentiel d'associer l'artiste dès la première phase de concertation afin de définir ensemble la place de chacun et chacune. L'artiste intervient sur des temps courts et réguliers et apporte une aide dans l'évolution du projet.

Il ne se substitue pas à l'enseignant ou enseignante qui demeure responsable des élèves et de la classe.

Nous conseillons de démarrer les ateliers théâtre dès le début de l'année scolaire par une séance hebdomadaire pour travailler les fondamentaux du théâtre : la voix, le regard, le corps, l'espace. L'intervention de l'artiste ne peut se faire que lorsque les élèves ont déjà acquis des bases et des habitudes de travail.

• Le printemps théâtral

Rencontres en cours d'année : courant mars

Au cours des rencontres, les enfants vivent des moments d'expression et d'échange avec d'autres enfants et rencontrent des artistes. Sur une journée, trois classes se rendent dans des espaces culturels où des salles sont mises à la disposition de TPA. La répartition des enfants sur chaque journée est faite en tenant compte de leur âge, de l'artiste avec qui les élèves travaillent en classe et de leur provenance géographique, dans la mesure du possible.

Le matin, des ateliers d'expression sont proposés par des artistes sur un thème choisi au préalable. En fin de matinée, un retour est effectué sur scène en présentant des petites formes. L'après-midi, après un pique nique, chaque classe présente sur scène sa création en cours : ces présentations sont suivies d'échanges critiques entre les classes qui nourriront le travail jusqu'à la fin de l'année. La présence des classes jusqu'à la fin de la journée est nécessaire.

La participation à ces rencontres est obligatoire. Les personnes qui s'occupent de l'organisation n'ont aucun temps institutionnel octroyé. Pour éviter une charge de travail supplémentaire, nous vous demandons, dans la mesure du possible, de réserver le mois de mars pour les rencontres en évitant de programmer d'autres sorties. La participation aux rencontres est prioritaire sur les autres projets de classe.

Rencontres en fin d'année : mai/juin

Des groupes d'élèves se rencontrent autour de la présentation des projets achevés, dans différentes salles de spectacle et dans des conditions de présentation professionnelle.

La présentation du projet finalisé est conseillée mais n'est pas obligatoire. Les classes pourront, pour une première année par exemple présenter leur spectacle dans un cadre plus intimiste.

- **L'école des spectateurs et spectatrices**

Les classes assistent à des spectacles professionnels afin de se former à un regard critique. Des activités peuvent venir se greffer à ce schéma : visite de théâtre, rencontre avec les artistes, metteur ou metteuse en scène du spectacle.

TPA finance un spectacle pour chaque classe adhérente à l'association. Les spectacles sont sélectionnés par TPA et proposés aux classes lors de la première réunion de septembre.

- **Participation financière**

La participation pour adhérer à TPA est de 50 € par classe.

TPA participe à un trajet pour les rencontres ou l'école des spectateurs et spectatrices à hauteur de 150 €. Le reste est à la charge de l'école.

Le transport n'est réservé par TPA, si besoin, que pour les rencontres en cours d'année. Pour les autres actions, la réservation est à la charge des enseignant-es.